

9. PANNE DE COURANT

En cas de panne de courant, le système d'éclairage d'urgence s'enclenche automatiquement. Si les représentants d'Ontario Hydro ou d'Ottawa Hydro estiment que la panne durera longtemps, le sous-ministre des Affaires étrangères et/ou celui du Commerce international prendront la décision qui s'impose quant à la fermeture des bureaux du Ministère.

Conformément aux conditions et normes de la Partie II du *Code canadien du travail*, et tel que prescrit dans le *Manuel du Conseil du Trésor*, les membres du Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail du Ministère évalueront la situation sur leurs étages respectifs et feront part de leurs constatations à leurs supérieurs.

Durant la panne, un ascenseur alimenté par le groupe électrogène d'urgence fonctionnera dans chaque tour. Toutefois, ces ascenseurs ne doivent servir qu'aux **cas d'urgence**; leur utilisation est contrôlée par le personnel de l'Organisation des mesures d'urgence, qui les utilisera pour l'évacuation des personnes handicapées.

EN CAS DE PANNE DE COURANT

1. Restez à votre étage. Si vous vous trouvez à un autre étage, restez-y jusqu'à ce que le courant soit rétabli.
2. Attendez que le courant soit rétabli ou que l'on annonce par le système de haut-parleurs que l'immeuble sera évacué.

Si vous vous trouvez dans un ascenseur

1. **RESTEZ CALME.** L'ascenseur s'arrêtera en attendant la mise en marche du groupe électrogène d'urgence.
2. Une fois activé, le groupe électrogène d'urgence permettra à l'ascenseur d'effectuer une descente contrôlée jusqu'au hall principal.
3. Sortez de l'ascenseur et restez dans le hall principal jusqu'à nouvel ordre.

Si la panne se produit en dehors des heures de travail

Si la panne se produit en dehors des heures de bureau et que vous avez besoin d'aide pour évacuer votre étage, communiquez avec le Centre de contrôle de l'immeuble par l'entremise d'un téléphone d'urgence rouge ou en faisant le 992-1150. L'ascenseur alimenté par le groupe électrogène d'urgence sera mis à votre disposition.